

Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire (SNEP – FSU)
Secteur Hors de France
76 rue des Rondeaux
75020 PARIS
hdf@snepfsu.net



Le 17 juillet 2014

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger
Madame FARNAUD-DEFROMONT
Directrice de l'AEFE
23, place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : Décharges horaire des EEMCP 2 EPS

Madame la directrice,

L'investissement du SNEP-FSU au sein de l'Agence pour développer une éducation physique de qualité et un sport scolaire démocratisé n'est plus à démontrer et notre connaissance fine de la situation et des dossiers nous permet de faire régulièrement des propositions concrètes à vos services. Ainsi, lors de l'audience du 27 mai dernier, nous avons proposé par le biais de notre secteur équipements notre expertise en matière de constructions et de rénovations d'installations sportives au service immobilier de l'Agence et nous participons aux groupes de travail pour l'élaboration du guide chantier AEFE. Lors de l'audience du 10 mars avec le secrétaire général, des responsables des services pédagogiques et de la mission sport, nous avons fait une nouvelle fois des propositions concrètes pour améliorer la situation de l'EPS à l'AEFE : propositions concernant la formation continue, le sport scolaire, les équipements sportifs, la partie EPS de la note de rentrée de l'Agence et enfin, des propositions concernant le dispositif des EEMCP2 EPS.

A l'heure où les équipes d'EPS du réseau préparent leur rentrée prochaine, nous avons été alertés sur les réajustements, parfois spectaculaires, du volume horaire des décharges horaires accordées aux Enseignants Expatriés avec Mission de Conseil Pédagogique du second degré en EPS (EEMCP 2 EPS). Si ils étaient avérés, le SNEP-FSU ne pourra que dénoncer et contester une telle décision tant les besoins en EPS sont criants et spécifiques. Nous avons toujours tâché de bien faire comprendre à nos interlocuteurs les spécificités de l'enseignement de notre discipline en terme de sécurité, en terme de contraintes matérielles (*installations sportives adaptées ou non à l'enseignement de l'EPS*), en terme de formation continue (*la situation est désastreuse dans le réseau avec 42% des zones qui n'ont pas de stages d'EPS de programmés*), en terme de respect des textes officiels et notamment aux examens (*Contrôle en Cours de Formation pour le DNB et le Bac, co évaluation obligatoire au Bac, respect des référentiels nationaux*), en terme de contraintes institutionnelles (*rédaction des projets pédagogiques d'EPS, remontée des protocoles*

d'évaluation pour les examens, programmation annuelle des activités...) etc. Nous ne pouvons pas non plus ignorer le faible taux d'encadrement par des enseignants titulaires (80% de contrats locaux en EPS sur le réseau) alors que l'EPS est la troisième discipline en nombre d'heures dans le secondaire et que c'est la seule à être présente de la 6^{ème} à la terminale.

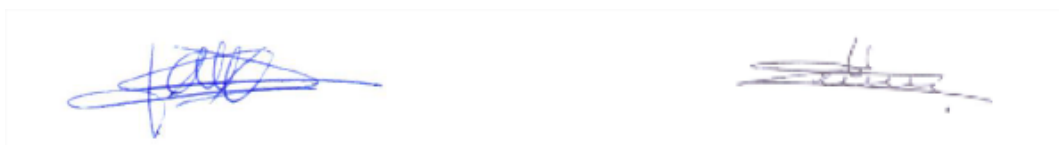
Au vue de toutes ces spécificités, le SNEP-FSU demande que l'EPS soit traitée de façon singulière au niveau de l'Agence et qu'une véritable politique ambitieuse pour nos élèves soit menée. Le SNEP-FSU a fait des propositions ambitieuses pour le dispositif des EEMCP2 EPS et tient ici à les réaffirmer :

- ✓ Lors de l'arrivée en poste de l'EEMCP2 EPS, prise de contact rapide avec les équipes en place (anticipation des demandes par les proviseurs),
- ✓ Liens systématiques avec les IPR des Académies partenaires (implication de l'IG EPS),
- ✓ Echanges pédagogiques en situation sur demande des collègues,
- ✓ Visite de tous les établissements de la zone en 2 ans,
- ✓ Participation active et réelle au CPM et élaboration d'un plan pluri annuel de FC en EPS.
- ✓ Séminaire annuel avec l'AEFE, l'IG et le SNEP hdF (comme représentant des collègues).
- ✓ Evaluation du dispositif au bout de 3 ans.
- ✓ Lien avec le MEN et la création de la fonction de Professeur Formateur Académique.

Les propositions du SNEP-FSU contribuent largement à répondre aux grands objectifs de l'Agence par la proposition de projets ambitieux et innovants et par des propositions d'expérimentation pédagogique. Le SNEP souhaite donc que les EEMCP2 EPS soient à nouveau dotés de décharge équivalentes à 9h +/- 1h afin de mener à bien leurs missions et de poursuivre le travail de qualité entrepris depuis quelques années. Il réaffirme ici sa volonté de lancer une expérimentation du dispositif des EEMCP2 en EPS sur trois années avec toutes les parties concernées (AEFE, IG EPS, SNEP hdF et EEMCP2 EPS en poste). Au vue malheureusement du faible nombre d'EEMCP2 EPS dans le réseau par rapport à d'autres disciplines, cette expérimentation pourrait se faire avec des coûts plus que raisonnables pour l'Agence et son budget 2014/2017.

Le SNEP hdF est bien sur disposé à participer à une rencontre entre toutes les parties afin d'élaborer plus précisément les termes et conditions d'organisation du dispositif expérimental.

Dans l'attente de votre réponse que nous souhaitons favorable pour les 320 000 élèves du réseau AEFE, veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments respectueux.



Anthony DELTOUR

Polo LEMONNIER

Responsable national Hors de France

Secrétaire national